

CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DE SEANCE

Séance du 17 mai 2024 à 20 heures 30 minutes
Salle du conseil

Quorum : 7

Présents :

M. BOUILLOT Michel, M. BOUILLOT Sébastien, Mme CZIZEK Anaïck, M. DURR Robert, M. LE BOSSENEC Nicolas, Mme RIOL Marie-Jo, M. VALLON Marcel

Procuration(s) :

M. GENTET Philippe donne pouvoir à M. DURR Robert

Absent(s) :

M. BODESCOT Luc, Mme LESMAN Melissa

Excusé(s) :

M. GENTET Philippe, Mme PILON Sandra

Secrétaire de séance : Mme CZIZEK Anaïck

Président de séance : M. BOUILLOT Sébastien

1 - Autorisation de désaffectation et aliénation de tronçons de chemins ruraux, suite à l'enquête publique

Le Maire rappelle que l'enquête publique pour l'aliénation de tronçons de chemins ruraux aux besseas est terminée.

Qu'il convient à présent de prendre délibération d'autorisation, afin de pouvoir céder les tronçons aux personnes concernés, étant donné le rapport de l'enquête publique effectué par Monsieur Revol, commissaire enquêteur.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

2 - Subvention déneigement Hiver 2023-2024

Le Maire rappelle que la commune a fait appel à un prestataire extérieur pour le déneigement des voies communales, Monsieur Bruas.

Le Maire rappelle que conformément au règlement départemental d'aide au déneigement des voiries communales, la commune a la possibilité de solliciter une subvention pour l'hiver 2023-2024.

Les différents travaux et frais réalisés par la collectivité sont :

Appel prestataire privé pour 34 h de déneigement à 60 €/h : 2244,00 € TTC

Le Maire propose de solliciter l'aide auprès du département.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

3 - Changement des barrières place Firmin Polly

Le Maire propose que soient installées des barrières comme celles du préau, sur la place Firmin Polly, le devis pour le changement global est de : 1840 €.

4 - DEMANDE DE NICOLAS MOUGEL

Le Maire informe Nicolas Mougel serait intéressé pour acquérir les parcelles situées au dessus de sa maison jusqu'à sa boîte aux lettres.

Le Maire va voir avec lui directement pour savoir ce qu'il veut faire.

5 - Gestion des gîtes

Le Maire rappelle que les locations des gîtes vont commencer, et qu'il faudrait envisager quelques aménagements pour la gestion des gîtes.

Une boîte à clés a été installée pour faciliter l'accès (pas de présence nécessaire pour remise de clé)

Horaire de départ 10 h

Horaire d'arrivée : 19h

Le ménage sera fait pas l'employée technique Gisèle le samedi à partir de 15h-16h

pas de Linge de lits fourni

Caution : 300 €

6 - Terrain constructible vers chalets

Le Maire propose de mettre en vente le terrain situé vers les chalets, celui-ci est constructible.

La totalité de la superficie et de 2756 M2

7 - Point Terrain Accueil Randonneurs B830

Nicolas Le Bossenec présente les premiers devis de terrassement pour l'aménagement du terrain B830.

Le coût total est de 71 918.72 €

Il comprend uniquement les différents terrassement à faire ainsi que les plantations d'arbres.

Monsieur Landry nous a communiqué également quelques tarifs pour les jeux pour enfants.

Attente de nouveaux devis.

8 - FAUCHAGE

Le Maire met à disposition le devis pour le fauchage des routes

le tarif horaire est de 70 € HT

9 - Permanence élection Européenne 2024

Le Maire rappelle que les élections européennes nécessitent un tour de permanence pour les élus de 8h à 18h dimanche 9 juin.

Afin d'organiser au mieux cette journée il faut déterminer pour chacun son tour.

DIMANCHE 9 JUIN	
8H -10H00	Anaïck CZIZEK – Luc BODESCOT
10H - 12H00	Michel BOUILLOT – Robert DURR
12H - 14H00	Marcel VALLON -Nicolas LE BOSSENEC
14H00-16H00	Marie Jo RIOL- Gaëlle
16H00 - 18H00	Philippe GENTET– Sébastien BOUILLOT

10 - Oeuvres église / Restauration

Le Maire met à disposition un tableau récapitulatif du coût des restaurations des 8 oeuvres soumis à devis, étant donné l'état de celles-ci.

Devis Œuvres église maj 17/05/2024				
	type	nom de l'œuvre	sans option TTC	avec option TTC
	Tableau	Remise du Rosaire	6 550 €	7 594 €
	Tableau	Apparition de la vierge	9 084 €	10 337 €
	Retable	Remise du Rosaire	31 176 €	36 936 €
	Retable	Apparition de la vierge	28 296 €	32 976 €
	Statue	Vierge à l'Immaculée	1 464 €	1 464 €
	Statue	Vierge au Tabernacle	1 104 €	1 104 €
	Statue	St Joseph	924 €	924 €
	Maître Autel		20 976 €	25 056 €
		TOTAL TTC	99 574 €	116 390 €

Voir les possibilités de subventions département / région / Etat pour l'ensemble des restaurations;

11 - Véhicule communal

Robert Durr demande suite au mail de Philippe Gentet, ce qui a été décidé pour la voiture communale. Les élus ne sont pas favorable à l'achat d'un véhicule, trop couteux pour avoir un bon véhicule. Il faut se pencher sur les remboursement kilométrique, si c'est possible dans le cadre de la collectivité territoriale, dans quels cas ?

12 - Demande de subvention au département ATOUT RURALITE 07 dans l'enveloppe PACTE ROUTIER

Le Maire met à disposition les différents devis de voirie communale et communautaire. Il rappelle que certains chemins sont particulièrement endommagés surtout le chemin du Doux. Les devis sont donc assez importants. Il serait préférable pour éviter de constamment de faire des travaux sur ce chemin de goudronner une partie du chemin au moins sur 1 km.

Devis Chemin du Doux :
1 km goudronné : 45000 €
Tout goudronner : 71000 €

Donc le choix se porte sur 1 km de goudronnage, pour voir et refaire correctement les bordures.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

13 - Contribution financière dispositif du Fonds Unique Logement (FUL) 2024

Le Maire rappelle que le département de l'Ardèche est en charge du pilotage et de la gestion du FUL lequel a pour objet principal de permettre l'accès et le maintien dans le logement des personnes rencontrant des difficultés.

Le FUL consitue un levier essentiel de solidarité et de lutte contre la précarité. La contribution de chaque commune garantie la continuité des actions engagées.

Le président du Conseil départemental souligne le souhait exprimé par l'Assemblée Départementale d'une mobilisation financière partenariale sur le dispositif, il sollicite ainsi les communes quant à une participation volontaire au Fonds au titre de l'exercice 2024.

Le Département propose de participer financièrement à l'exercice 2024 du fonds, au titre de la compétence d'action sociale à hauteur de 0.45 € par habitant.

Le montant de la contribution s'éleverait donc à : $112 \times 0.45 \text{ €} = 50.40 \text{ €}$

VOTE : Adoptée à l'unanimité

14 - Divers

Pistes forestières :

Le maire annonce qu'un travail de mise en place de pistes forestières est en cours avec Monsieur Sabatier (CRPF)

Il faut savoir que 80 % des subventions pour ces travaux ne sont pas utilisés, de fait compte tenu des besoin de la commune, les travaux suivants sont envisagés :

1. Piste sous la grange
2. Piste vers source Rouvey
3. Buse aux éoliennes

15 - Demande de subvention Atout ruralité 07 pour la restauration des objets inscrits de l'église

Pour revenir au point des oeuvres de l'église, il faudrait demander des subventions auprès du département, de l'état et de la région.

Compte tenu du reste du Leg de Mme Bert et du budget alloué pour les oeuvres de l'église, le tableau de financement serait le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT - INVESTISSEMENT		
RESTAURATION OBJETS EGLISE INSCRITS		
Coût prévu du projet		
NATURE DES DEPENSES	MONTANT HT	MONTANT TTC
Travaux de restauration objets inscrits	96 992,00 €	
TOTAL	96 992,00 €	

Financement prévu du projet		
NATURE DES DEPENSES	TAUX	MONTANT
FINANCEMENTS PUBLICS		
Région :	20%	19 398,40 €
Europe :		- €
Etat :	20%	19 398,40 €
Département :	28%	27 420,20 €
Autre financement public		- €
		- €
FINANCEMENTS PRIVES		
Don mécénat	10%	9 775,00 €
RESSOURCES PROPRES		
Autofinancement, fonds propre	22%	21 000,00 €
TOTAL		96 992,00 €

Il est donc proposé de solliciter les 3 organismes comme suit :

Région : 20%

Etat : 20 %

Département : 28 %.

La décision est donc de l'exécution des travaux de restauration des objets avec option, la commune sollicite donc

1/ l'aide au département sous réserve de l'attribution des subventions du département, de l'état et de la Région.

2/ l'aide à la région, sous réserve de l'attribution des subventions

3/ l'aide à l'état, sous réserve de l'attribution des subventions

VOTE : Adoptée à l'unanimité

16 - Demande de subvention auprès de l'Etat pour la restauration des oeuvres de l'église

Le maire rappelle la nécessité de faire une délibération pour solliciter une aide auprès de l'état pour la restauration des oeuvres de l'église, suivant le plan de financement identique au point précédent.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

17 - Demande de subvention auprès de la Région pour la restauration des oeuvres de l'église

Comme pour les deux points précédents, il est nécessaire de faire une délibération pour solliciter une aide auprès de la région dans le cadre de la restauration des oeuvres de l'église

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour de la séance ni à aborder, le Maire remercie les membres du conseil et lève la séance à 22h30

Le Secrétaire de séance,



Fait à SAINT-PIERRE-SUR-DOUX
Le Maire,

